



Commune de Montanaire

Demande de permis de fouilles

1. Données générales

Personne :
Emplacement du chantier (rue, localité) :
En faveur des parcelles n° :

2. Services

eau égout électricité gaz téléphone
 telereseau autre

3. Fouilles

profondeur : cm largeur : cm

4. Conduites

nombre	1	2	3	4	5
diamètre					
destination					

5. Entreprise chargée des travaux

Nom :
Adresse :

Date : Signature :

6. Prescriptions

Le demandeur est responsable de la parfaite remise en état de la fouille. Celle-ci est **garantie pour une durée de 5 ans**. La Commune se réserve le droit, le cas échéant, de faire exécuter des travaux de remise en état, si l'emplacement de la fouille s'est dégradé avant cette échéance, **aux frais du demandeur**.

Les fouilles entreprises au travers d'une chaussée ne doivent **jamais être perpendiculaires** à l'axe de circulation, mais devront être placées en biais avec un angle **minimum de 15°**.

7. Permis

Dans sa séance du , La Municipalité a accordé l'autorisation pour la fouille mentionnée ci-dessus. Visa du municipal :

8. Remarques

- plan de situation à annexer
- l'entrepreneur responsable des travaux à l'obligation de prendre contact avec le municipal des routes au moins **3 jours avant l'ouverture du chantier**.

Pour la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Claude-Alain Cornu